Saint Cyrille d'Alexandrie et l'eucharistie

Autor(en): **Michaud, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **10 (1902)**

Heft 39

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-403544

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SAINT CYRILLE D'ALEXANDRIE
ET L'EUCHARISTIE.

I.

Nous ne saurions, dans une seule étude, citer tous les textes dans lesquels St. Cyrille d'Alexandrie a expliqué la sainte Eucharistie. Commençons par ceux du Traité *De adoratione in spiritu et veritate,* qui forme le T. 1er de ses œuvres, édition Migne. Nous les ferons suivre des conclusions qui peuvent en être tirées logiquement.

L. VI, n. 177. Cyrille parle du texte : *Qui manducat corpus Christi,* et il le rapproche de cet autre : *Benedicam panem tuum.* Son explication ne tend nullement à nous faire croire à une manducation corporelle, mais uniquement à une manducation spirituelle, c'est-à-dire à une réception d'une grâce spirituelle. C'est là le but : la sanctification de l'âme par la grâce spirituelle et divine. Le reste n'est que le signe de cette chose et le moyen de ce but. Il ne craint pas d'employer les mots sens *mystique et caché,* qu'il met en opposition avec le sens grossièrement visible de la manducation charnelle d'un corps visible : « *Mysticus* hic sermo est *atque abditus ;* nam sinceris Dei cultoribus illa Christi mysteriorum communicatio et sancti baptismatis gratia *ad spiritualem benedictionem valet* . . . Iis igitur qui vere Dei sunt amatores, pro benedictione, inquit, erit illa sanctorum mysteriorum communicatio.» On voit qu'il explique l'eucharistie par le baptême : tous les sacrements sont des mystères spirituels du même ordre, tous ont le même but, tous confèrent la même grâce.

L. VII, n. 231. Cyrille appelle le corps et le sang du Christ « la bénédiction vivifiante ». « Præclarum nobis viaticum seipsum adjecit, ut immaculata hostia et ut ovis ad victimam propter nos ductus, largitusque ut *vivificæ benedictionis, id est,*

sanctæ suæ carnis ac sanguinis participes essemus *(Χαρισάμενός τε τὸ μετασχεῖν εὐλογίας τῆς ζωοποιοῦ, τουτέστι, τῆς ἁγίας αὐτοῦ σαρκός τε καὶ αἵματος).* » Donc J.-C. est l'agneau, la victime; il faut participer à son immolation par l'eulogie ou la bénédiction vivifiante; et c'est ce que Cyrille appelle participer au corps et au sang de J.-C. Il est clair qu'il ne s'agit pas d'une participation corporelle ou charnelle, mais spirituelle: car il veut par là expliquer notre délivrance du péché, c'est-à-dire la purification de l'*âme,* et l'adoration en esprit et en vérité *(De adoratione in spiritu et veritate).*

Et cela est si vrai que Cyrille ajoute (n. 233): « Panem cœli dedit eis, panem angelorum manducavit homo. Quibus verbis manna appellavit cœli et angelorum cibum, *ut animum ultra hæc sensibilia ac visibilia intendentes, illam spiritualem ac divinam subministrationem contemplemur,* quam sanctorum *animis* suggerit Deus, *cum Deum illum Verbum qui et angelos pascit et hominibus vitam præstat,* in iis qui fidem receperunt, inhabitare facit. Habitat enim Christus *in cordibus nostris* per Spiritum sanctum, et *pane viventi et cœlitus veniente pascimur* ad firmitatem et robur *spirituale* concipiendum. » Donc ce pain vivant et céleste, c'est bien le Verbe même, et non la chair matérielle; et la manducation dont il s'agit n'est pas la manducation matérielle du pain matériel ou de la manne matérielle, mais la manducation spirituelle du Verbe dans l'esprit et par l'esprit: Verba mea *spiritus et vita sunt.* Et cette manducation se fait par la foi et la charité: Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum verum Deum et quem misisti Jesum Christum (n. 235). — Et n. 251, Cyrille s'élève contre les faux docteurs qui enseignent des dogmes erronés, qui brûlent par leurs explications incendiaires les moissons de froment, dont *la figure* nous nourrit comme d'un pain de vie, nous qui croyons au Christ. « Quæ non pernicies iis afferatur, qui illa in animum admittere voluerint? Ignis enim duntaxat altrices sunt spinæ et flammæ pabulum; flammas itidem nobis accendunt sempiternas, cum vana errantium dogmata, tum vero idololatrarum aniles fabulæ: spica porro et triticum suavissimus est cibus, et homnibus ad vescendum aptissimus, et ad usum necessarius; continet enim nos in vita; et *figura (τύπος) esse poterit dogmatum veritatis,* per quæ nos qui credimus, Christo, tanquam pane viventi ac vero, pascimur. »

L. VIII, n. 264. Cyrille distingue très nettement la manducation corporelle et la manducation spirituelle, qui nourrit l'âme. Il ne veut que celle-ci, la table spirituelle. « Corporis cibus dentibus conficitur, estque ea res ad vitam tuendam via; *sed divinarum contemplationum* soliditas atque difficultas *mentis viribus* tanquam dentibus propemodum comminuitur, *et pascit animum* (*καὶ ἀποτρέφει ψυχήν*). Itaque sapientia nobis *divinam spiritualemque* mensam apponens ait: Venite, edite panem meum. » Et Cyrille combat ceux qui s'éloignent de la droite règle des dogmes pour tomber dans des erreurs absurdes (cogente ut simul a recta dogmatum regula ad absurdos errores delabatur). A ses yeux, rien n'est plus précieux que l'âme (anima præstantius nihil est); il ne parle pas du corps, mais de l'âme; il veut qu'on *tourne* la chose matérielle *en nourriture spirituelle* et qu'on s'en nourrisse *par l'esprit*, comme on se nourrit de la chose matérielle par les dents (eam rem in cibum *spiritualem* vertunt, et quod auribus acceperunt, *mente* tanquam dente comminuunt, divinorumque sensuum vim remandunt). On le voit, St. Cyrille ne craint pas d'employer les mots *pneumatique* à propos de la nourriture, et *δύναμις* à propos des choses divines et de leur action sur l'âme.

Au **n. 267,** à propos de la défense qui est faite dans l'Ancien Testament (*Deut.* XXIII, 24, 25) de mettre du vin dans des vases après avoir bu, St. Cyrille s'élève contre les docteurs qui, après avoir exposé les paroles de l'Ecriture, y ajoutent leurs propres paroles *ex tempore et repente fusas*, et veulent les faire passer pour nourriture spirituelle. Ils dépassent la mesure, avec leurs libelles où ils mettent leur vin. Excellents messieurs, leur dit-il, la loi même a défendu de mettre quoi que ce soit dans le vase. Il faut citer ce texte en entier: «Est igitur hoc evidens exemplum, *ne abutamur fratrum dilectione,* sed eo, quod satis est, mutuam quoque benevolentiam colamus: nec vero *inepte,* ut opinor, Scripturæ verba hac de re exposita, rursus ad alios quosdam *accommodare* possumus, qui *voces in ecclesiis docentium, ex tempore et repente fusas, cum tanquam spiritualem quamdam escam demetunt,* non hucusque consistere volunt, sed *modum quodammodo excedentes,* ac veluti in vas conjicientes, etiam in libellos referunt: ac studiosi quidem illi admodum sunt, sed tamen aliquatenus fratrum opinionem (*ἀδικοῦντες δέ πως εἰς ὑπόληψιν ἀδελφοὺς*) cum id, quod subito

ac tumultuarie factum est, tanquam accurate compositum litteris mandant. Atque lex ipsa, optimi viri *(ὦ βέλτιστοι)*, diserte prohibuit ne quid in vas conjiceretur. »

St. Cyrille a raison : « Il ne faut pas dresser des pièges à la vertu, mais viser plutôt le fruit des bonnes œuvres qui découlent de la vertu (oportere enim censuit universorum Deus, non insidias virtuti struere, sed potius fructum, si liceat, eorum bonorum percipere quæ de virtute proficiscuntur). »

L. IX, nn. 297-298. Expliquant le texte des Nombres (XV, 19—21) où il est dit qu'en mangeant le pain, il faut séparer les prémices pour le Seigneur, Cyrille enseigne que ce pain est le Christ, mais il ne parle pas de son corps ; il parle du Christ, qui est le Verbe, et c'est du Verbe même qu'il faut se nourrir ; c'est lui qui est le pain du ciel. « In Numeris vero ut unum rursus panem qui de cœlo et ex nobis est *(Verbum* enim, cum Deus secundum naturam esset, factum est nostri simile et habitavit in nobis) *tanquam unum nobis panem demonstravit.* »

L. X. n. 339 : « Per illam figuram et umbram (manna) eo perducere ut intelligeretur fore, ut supernum illud et *ex Patre Verbum tanquam panis e cœlo* ad nos tandem adveniret . . . . *Spiritus quidem spiritualiter,* corpus autem convenienter suæ naturæ, id est corporaliter pascitur : cibus autem angelorum et panis, qui cœlis superisque spiritibus conveniat, *illud Dei Patris est Verbum.* Manna igitur Christum significabat. » Donc le pain à manger, c'est le Verbe, parce que la manne est l'image du Verbe (cum in manna imaginem proposuisset Verbi). L'esprit ne peut pas manger d'autre pain que le pain spirituel *(spiritus spiritualiter),* et le pain spirituel est le Verbe même ou le Christ comme Verbe, et non le corps matériel.

N. 363 : « Christus in sanctis tabernaculis mystice sacrificatus a nobis et pro nobis offertur *(προσκομισθήσεται δὲ πρὸς ἡμῶν καὶ ὑπὲρ ἡμῶν ὁ Χριστὸς, μυστικῶς ἱερουργούμενος ἐν ταῖς ἁγίαις σκηναῖς).* » Cyrille n'a pas peur du mot *mystique,* et loin de parler de manducation d'un corps matériel dont la substance passerait dans notre corps matériel, il n'en dit pas un mot, mais il dit simplement que nous devenons semblables à la divine victime, lorsque nous mourons au monde, parce qu'alors le péché est mort en nous. C'est là tout le but de cette oblation et de ce sacrifice mystique : Sumus ad illius similitudinem nos ipsi quoque sacræ victimæ, cum mundo morimur, quatenus

peccatum in nobis mortuum est, Deo autem vivimus illam in sanctitate et pietate vitam.

N. 364: Simila porro panis est *signum (σημεῖον)*, ex illa namque *fit panis;* est autem panis vitæ Christus. Igitur tanquam in catino et in phiala, et *tanquam in pane qui in utroque vase erat,* cum utrumque plenum esset similæ, *nimirum tanquam in cibo ac potu* Christus, qui vita est atque vivificator, *significatur (σημαίνεται).* » On le voit, Cyrille ne craint pas non plus d'employer le mot *signe,* qu'il applique au pain et au vin, lesquels ne seraient pas *signes* s'ils n'étaient pas réellement pain et vin, et il ne craint pas davantage de dire que le Christ *est signifié* dans ce pain et ce vin, *qui le signifient.* Et il dit encore: « Bonus odor ac thuribulum est Christus *(εὐωδία καὶ Θυμιατήριον ὁ Χριστὸς)* », comme il a dit que le Christ est le pain de vie; est-ce à dire pour cela que le *thuribulum* soit transsubstantié au corps même du Christ? Cyrille n'en a pas l'idée. Il ajoute: « Deinde adducitur bos, aries et agnus et hædus e capris afferuntur; ac per hæc omnia animantia ipse figuratur *(διὰ πάντων αὐτὸς ὁ γραφόμενος).* » Tous ces signes restent dans leur substance, et il ne s'agit pas de la substance du corps du Christ pour la remplacer. De même donc pour le pain et pour le vin; car Cyrille n'établit aucune différence, et il raisonne de tous les signes de la même manière, *figurativement* et *mystiquement.* Ce sont ses expressions. Là où les matérialistes posent l'identité substantielle, Cyrille dit *tanquam, ὡς ἀρνίον ἄκακον.* Il dit que le Christ est veau, comme il dit que le Christ est pain *(καὶ μόσχος μὲν ὁ Χριστὸς);* s'ensuit-il que la substance du veau devienne la substance du corps du Christ? Nullement. « Hæc est *spiritualis* hostia », dit-il, « *Τοῦτο Θυσία πνευματικὴ* »; il n'y en a pas d'autre.

L. XII, n. 423: ... « Panem vere sanctum et e cœlo, id est Christum *(τὸν ἄρτον, τὸν ὡς ἀληθῶς ἅγιον καὶ ἐξ οὐρανοῦ, τοῦτ' ἔστι Χριστὸν).* » Cyrille fait porter le mot *vere* sur la sainteté du pain, c'est-à-dire du Christ, et non sur la réalité de la chair ni sur la substance matérielle du sang. Il ne parle pas de réalité matérielle, ni de substance matérielle. Le sens de l'adverbe *vere* n'exclut nullement le spiritualisme et le symbolisme; ces choses se concilient fort bien dans sa pensée. — Cyrille appelle le Christ « le pain qui est descendu du ciel », non en ce sens que le corps du Christ descendrait physique-

ment du ciel pour habiter localement et matériellement dans le pain transsubstantié, mais uniquement en ce sens que le Verbe est descendu du ciel (et ceci même doit être pris au figuré) pour s'incarner sur la terre en J.-C. : « Ipse est ille panis vivens, ipse itidem qui *de cœlo descendit* et dat vitam mundo; cæterum *tempus illud quo Salvator noster advenit* designatur per solis occasum . . . » — Selon Cyrille (n. 442), le Christ est une victime ineffable ou mystérieuse, non en ce sens que la transsubstantiation nous est incompréhensible et qu'il faut l'accepter précisément parce qu'elle est incompréhensible, mais uniquement en ce sens que cette victime est spirituelle et que nous ne saurions assez exprimer par nos paroles combien cette nourriture spirituelle nous est précieuse: Accedimus ad sancta non alia de causa quam ut per *ineffabilem ac spiritualem* hostiam Christum sanctum participemus *(διά τε τῆς ἀπορρήτου καὶ πνευματικῆς Θυσίας).* — Certes, c'était bien l'occasion pour Cyrille d'insister sur la manducation corporelle de la chair matérielle du Christ, puisqu'il parlait de la manducation matérielle des victimes matérielles de l'ancienne Alliance; cependant il n'en dit pas un mot. Loin de là. Il veut qu'on n'entende ces choses que spirituellement, dès qu'il s'agit du Christ victime de la nouvelle Alliance. Ce spiritualisme n'est il pas, dans l'esprit de Cyrille, le seul sens vraiment chrétien de l'eucharistie? Evidemment.

Dans l'ancienne Alliance, on disait que les prêtres mangeaient les péchés du peuple (peccata populi mei comedent, *Osée*, IV, 8), en ce sens, dit St. Cyrille (n. 448), qu'ils mangeaient les offrandes qui avaient été faites pour les péchés du peuple. Mais, dans la nouvelle Alliance, nous mangeons non plus le péché, mais la mort du péché: car le Christ a été réputé péché, et sa mort est la mort du péché; et si nous le mangeons, lui victime, si nous nous incorporons sa mort, son sacrifice, nous renaissons à la vie, nous ressuscitons avec lui. Tel est le vrai sens de l'eucharistie. On voit comment les mots « manger le Christ » ou « manger la chair du Christ » sont figuratifs, et comment il s'agit d'une manducation essentiellement spirituelle; ce qui n'est point du tout un symbolisme vide et trompeur, mais un symbolisme vrai et fécond. « Immolatus est enim pro peccatis nostris Filius ut agnus innocens, ut Scripturæ tradunt.» Et Cyrille termine ce XIIe livre en disant: Præclare autem,

« Instrues », inquit, id est explanabis, ut audientes perspicere possint *legem esse pædagogum,* et eloqui *Christi mysterium (μυστήριον)*: nihil enim difficile continet aut in quo declaratione sit opus, *nisi spiritualiter intelligatur ;* sunt enim historiæ verba sane simplicia et ab obscuritatis umbris longe remota. Donc, aux yeux de Cyrille, les mystères du Christ (y compris, évidemment, le mystère eucharistique) ne sont pas difficiles à concevoir et ils n'ont même pas besoin d'explication, *dès qu'on les entend spirituellement (πνευματικῶς).* C'est là la condition essentielle pour être dans la vérité. Cette déclaration de Cyrille est capitale; c'est la grande règle de la saine exégèse biblique.

L. XIII, n. 464-L. XIV, n. 480. Cyrille insiste sur le côté figuratif du sacrifice eucharistique. « Peccata iterum appellat quæ pro peccatis immolabantur; *et hæc quoque figuræ Christi erant,* qui pro nobis immolatus est necemque perpessus, ut destrueret mundi peccatum. Solis autem iis qui rebus sacris operam præstant, victimis pro peccato vesci licet; neque enim decet profanos animos illa sancti corporis Christi participatio, sed potius selectos ac puros.... Eximuntur porro iis quibus ministrandi officium demandatum erat, armus et maxillæ, atque etiam ventriculus: nam inesse debet sacro generi vis ad agendum et efficiendum, isque est *armus ;* sermo etiam nimirum ad docendum aptus, cujus *figura* sunt *maxillæ ;* præterea *ventriculus,* quo fæcunditas præclare *significatur.* Quid enim? Non et ad agendum instructum, et ad eloquendum paratum, et ad gignendum fœcundum esse oportet eum qui vere sit sacerdos Deique familiaris? » On voit comment tout ce mystère est figuratif, et comment il doit être entendu spirituellement, à savoir: que, de même que la victime immolée pour les péchés était mangée dans l'A. T. (et mangée religieusement, dans des conditions réglées d'après un symbolisme instructif), ainsi J.-C., victime pour les péchés du monde, doit être mangé religieusement et purement. Ici, il n'est plus question d'épaule, de mâchoires et de ventricule, parce que le corps du Christ doit être mangé *mystiquement* et *spirituellement.* Il ne parle que de « victimes spirituelles *(Θυσίας, δῆλον δὲ ὅτι τὰς πνευματικὰς)* » et d'« adoration spirituelle *(κατὰ νοητὴν προσκύνησιν)* ».

L. XIV, n. 496. Cyrille explique le sens mystique du sacrifice *zelotypiæ* (sacrificium commemorans peccatum). Le

prêtre conduit la femme coupable devant le Seigneur; sumet sacerdos *aquam puram vivam* in vase testaceo, etc. (v. *Num.* V, 12-28). Cyrille ajoute: « Aquam viventem ac puram inquit oportere in vas testaceum injici (*Ὕδωρ γὰρ, ἔφη, ζῶν τε καὶ καθαρὸν εἰς ἀγγεῖον ὀστράκικον ἐνίεσθαι δεῖν*), atque etiam de terra quæ esset in tabernaculo; deinde exsecrationis verbis aqua dilutis, bibere jussit mulierem quæ in adulterii suspicionem venisset.... Per aquam quidem vivam atque puram *Verbum Dei vivificans* intellige (*Διὰ μὲν γὰρ τοῦ ὕδατος τοῦ ζῶντος καὶ καθαροῦ, τὸν ζωοποιὸν συνήσεις τὸν Θεοῦ Λόγον*), illud plane purum et peccati prorsus expers, *quod in carne fuit tanquam in vase testaceo;* carnem enim pulverem ac de terra esse, quomodo aut undenam esse potest ambiguum? Per terram vero de tabernaculo sumptam, *eum accipe qui propter nos mortem obiit*... Per exsecrationis verba, *eum qui pro nobis factus est maledictum,* ex eo quod suspensus in ligno est, *aptissime intelliges*... Ille igitur *Emmanuel, cum Deus sit per naturam,* ubi ad humanæ mentis profundum penetrarit, eos quidem qui criminibus tenentur, arguet ac supplicio afficiet. » Donc, selon Cyrille, c'est le Verbe, et le Verbe seulement, qui, comme Dieu, pénètre dans la profondeur de l'âme humaine et y excite le remords. Il nous est représenté ici comme une eau pure et vive; il est dans le corps humain ou terrestre qu'il a pris en s'incarnant, comme l'eau pure et vive est dans le vase de terre. Ce n'est donc pas le vase de terre, ou le corps de terre, qu'il faut boire, mais seulement l'eau vive, le Verbe de vie. Il importe de remarquer que, déjà dans l'Ancien Testament, l'eau, dans l'usage religieux qu'on en fait, est appelée eau *vive,* St. Cyrille dit même l'eau *vivante.* Ce n'est cependant en réalité, substantiellement et matériellement parlant, que de l'eau. C'est le langage biblique; de même dans l'expression « pain vivant ». C'est donc l'*Emmanuel,* le Dieu avec nous, le Christ, qui est mort pour nous et qui a été fait péché et malédiction pour nous, c'est lui qu'il faut boire et faire pénétrer dans la profondeur de notre âme pour la purifier et pour supplicier le péché en elle. Il n'est pas plus question de manger le corps matériel du Christ qui contient le Verbe, que de boire le vase matériel qui contient l'eau. Telle est la doctrine de Cyrille, qui plus loin rappelle le mot de St. Paul (n. 513): « Obsecro vos, fratres, ut exhibeatis *corpora vestra hostiam viventem, sanctam*... »

Nos corps aussi doivent être une victime vivante et sainte, en ce sens que nos passions charnelles doivent être immolées, comme le corps du Christ, fait péché et malédiction, a été immolé sur la croix. Et qui nous aidera à immoler nos passions et à faire mourir le péché en nous? Le Verbe de vie, qui est en Christ, l'Emmanuel, victime sainte: « *Ille igitur Emmanuel, cum Deus sit per naturam,* ubi ad humanæ mentis profundum penetrarit, eos quidem qui criminibus tenentur, arguet ac supplicio afficiet. » On le voit, la chair n'est rien, le vase de terre n'est rien, c'est le Verbe vivificateur, symbolisé par l'eau vive, qui est tout.

L. XV, n. 528-532. Cyrille explique comment le Christ, Sauveur de tous, a versé son précieux sang pour la vie de tous *(Ἐκκέχυται γὰρ τῆς ἁπάντων ζωῆς ἀνταλλαγμα)*; et il dit que c'est le Verbe qui par sa sainteté nous purifie (illud enim Verbum sanctum erat). Il ne dit nulle part que nous sommes purifiés et vivifiés par la manducation matérielle du corps du Christ. Nous le sommes par notre participation à sa mort, parce qu'il est mort pour le salut de tous. Voici comment. Cyrille, après avoir comparé le Christ à l'agneau, le compare à la tourterelle (turturi et colombæ aptissime et conferri potest Dominus noster Jesus Christus), et il dit pourquoi. Puis il ajoute: « Accipiet turturem sacerdos et discindet ungue, sic enim exiguæ aves occiduntur, non tamen prorsus separabit, caput nimirum: sic enim est Christi mors, non ad divisionem, sed unionem perpetrata. » De ce fait et de cet autre fait que l'agneau pascal devait être mangé à la maison et qu'il ne fallait pas en porter des morceaux dehors, Cyrille conclut: « Christus minime divisus, sed unus integer et in singulis est et in omnibus est. » On voit déjà par cette observation que le Christ dans l'eucharistie (mémorial de la mort du Christ) n'est pas mangé par parties, donc non matériellement, comme l'étaient l'agneau et la tourterelle; il ne peut donc pas être question du corps charnel du Christ, qui, pour être mangé substantiellement dans le sens charnel, devrait être divisé en parties: Christus minime divisus. — Ce n'est pas tout. Ce qui suit montre qu'il s'agit, dans cette manducation de l'agneau et de la tourterelle, d'une union morale, spirituelle, avec le Christ et entre les fidèles. Cette mort du Christ a pour but l'union mutuelle entre nous, et si l'on dit que l'Eglise est sanctifiée par le sang du Christ, cela ne veut pas dire qu'elle boit le sang matériel du Christ, mais

qu'elle est purifiée par ce sang comme le tabernacle était aspergé du sang de la tourterelle immolée. Voici les propres paroles de Cyrille: « Et ipse est pax nostra, qui nos ad unitatem colligit, tum eam qua inter nos per unanimitatem jungimur *(συλλέγων ἡμᾶς εἰς ἕνωσιν τήν τε πρὸς ἀλλήλους ἐν ὁμοψυχίᾳ)*, tum qua per ipsum cum Patre in Spiritu connectimur. Igitur Christi mortem non divisionem invexisse, sed *mutuam inter nos unitatem,* id oblique declarabatur in eo quod avis illa immolabatur quidem, non tamen in totum a vertebra caput abscindebatur; eumdemque *sanctificare* ecclesiam suo sanguine, *ex eo significatur quod tabernaculum et ea quæ in ipso erant, avis sanguine respergebantur.* Unus autem turtur pro peccato, unus item in holocaustum offertur, verum per utrumque Christus intelligitur, qui tum pro nobis mortuus est, tum in odorem suavitatis patri ut holocaustum oblatus, et seipsum pro universorum vita pretium impendit. » Tel est le sens de la mort du Christ et de la communion eucharistique; c'est le sens spiritualiste le plus pur. Pas un mot n'indique une manducation charnelle.

Et encore **(n. 533)**: « Offertur simila ex qua fit panis; *est autem panis figura vitæ (Ζωῆς δὲ τύπος ὁ ἄρτος)*: sed neque thure conspergi, neque oleo rigari oportere dicit, ejusque rei sapientem ac necessariam causam affert quia pro peccato est, a quo prorsus longe remota est et hilaritas, quæ in oleo intelligitur, et bonus odor qui in thure... Vitæ igitur hilaritatem non habentis, et bono odore vacuæ *figura est illa sine oleo ac thure simila:* sed ipsa quoque *transfertur* in Christo ad hilaritatem *(ἀλλ' ἐν Χριστῷ καὶ αὐτὴ μεταστήσεται πρὸς τὸ ἱλαρόν)*, assumitque bonum odorem *in fide.* » Voilà donc en quel sens se fait cette translation *(transfertur)*, ce changement: il est clair qu'il s'agit d'un changement mystique et spirituel, et non d'un changement matériel: le pain reste pain, tout en étant figure de la vie; il est transféré, changé, non matériellement, mais spirituellement, en ce sens que *la foi* nous montre dans le Christ, non seulement la vie, mais encore la joie et la bonne odeur, symbolisées par l'huile et l'encens. Ce n'est point une vaine figure, parce que le Christ est vraiment la vie spirituelle, la joie spirituelle, la bonne odeur spirituelle de nos âmes; mais il n'est pas question d'un changement des substances, pas question d'une transsubstantiation quelconque. Le pain est mangé matériellement, cela va de soi; mais le Christ, qui est figuré par le pain, ne saurait être mangé matériellement. Tel

est le sens naturel, obvie, évident, de ce passage; tel est le bon sens. St. Cyrille ne craint pas de nous dire expressément que cette oblation, ce sacrifice est un trope, et un trope qui signifie non une transsubstantiation, mais une simple consécration, et quelle consécration? La consécration morale de nous-mêmes à Dieu; c'est uniquement pour elle que le Christ a donné sa vie: *Ἀλλ' ἔν γε δὴ τούτοις, περὶ Χριστοῦ μὲν οὐκέτι, τὴν δὲ τοῦ προσάγοντος ζωὴν, καὶ τὴν ἐν Χριστῷ πρόσοδον, καὶ τὴν εἰς Θεὸν αφιέρωσιν ὁ τῆς Θυσίας ἡμῖν ὑποφαίνει τρόπος).*

N. 538. Quand Cyrille parle de vivification, c'est de vivification spirituelle: *Χρὴ τοίνυν ἡμᾶς τοὺς ἐν Χριστῷ ξωοποιουμένους, ζωοποίησιν δέ φημι τὴν πνευματικὴν.*

NN. 540-542. Il déclare que l'Ecriture décrit le mystère du saint baptême par des figures matérielles et corporelles, mais ces figures ne doivent être prises que *comme figures,* et ce qu'il faut voir en réalité c'est la purification: *τὴν δι' ὕδατος κάθαρσιν προαναφωνῶν ὁ νόμος, καὶ ὡς ἐν τύποις ἡμῖν τοῖς ἐν αἰσθήσει σωματικῇ, τὸ τοῦ ἁγίου βαπτίσματος καταγράφων μυστήριον).* Or la vivification de l'âme dans l'eucharistie n'est pas d'une autre nature que la purification dans le baptême; car mourir au péché et vivre pour Dieu en Christ, c'est toujours la vie spirituelle: ita et vos existimate vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo in Christo Jesu. C'est sur la croix que le Christ a fait mourir le péché; le baptême et l'eucharistie sont deux participations ou deux communions au sacrifice de J.-C. Telle est la doctrine expresse de St. Cyrille.

L. XVI, n. 566. St. Cyrille enseigne que le prêtre à l'autel offre à Dieu un mémorial *(μνημόσυνον).* «In Christo enim *per spiritualem hostiam (διὰ τῆς πνευματικῆς Θυσίας)* ad Deum et Patrem accedemus atque consequemur, ut ille in memoria (*ἐν μνήμῃ)* nos habeat.» La victime est donc spirituelle; à plus forte raison la présence de cette victime spirituelle doit-elle donc être spirituelle. Donc la présence de J.-C. dans l'eucharistie est spirituelle ou pneumatique.

L. XVII, n. 596-598. «Prohibet lex ne crudum edant aut elixum aqua; quamvis, etiamsi id minime dixisset lex, *nemo sit,* opinor, *qui cruda carne vescatur.* Ergo *figurate indicat Christi mysterium* neque rejiciendum esse, quasi propter mendaciorum magnitudinem, neque aqua diluendum ac dissolvendum.» Donc, dans les assemblées chrétiennes, il n'y a pas de

manducation charnelle; les orgies payennes racontées par les écrivains payens, ne sauraient être attribuées aux chrétiens. Dans le Christ tout est spirituel, tout est mangé *par l'esprit* (et ejusmodi ut libenter admittantur, *et animo ad vescendum* sint accommodata, neque fungosi aliquid aquosive habent, sed earum rerum intelligendi studiosos potius ad honestatem ducunt, quam ad voluptates et carnis cupiditates relaxant). Il faut comprendre ces choses avec l'intelligence (earum rerum intelligendi studiosos).

Cyrille nous en donne ainsi le moyen. « Celui, dit-il, qui participe au Christ par la communion de sa sainte chair et de son sang, doit avoir l'esprit de cette chose ou l'esprit du Christ; il doit comprendre ce qu'il faut entendre par manger la tête avec les pieds et les intestins. » Certes, voici un passage analogue à celui dont il est question dans la lettre de Cyrille à Nestorius et qui est invoqué par les partisans de la transsubstantiation matérielle et de la manducation corporelle. Que faut-il donc entendre, lorsqu'on dit qu'il faut manger la tête avec les pieds et les intestins *(δεῖν ἐσθίεσθαι λέγων κεφαλὴν σὺν τοῖς ποσὶ καὶ τοῖς ἐνδοσθίοις)*? Quid enim? Nonne dicebamus *caput quidem habere mentis figuram,* pedes item ubique *operum ac factorum iter significare, intima denique et abdita* victimarum intestinis *indicari?* — Et Palladius (l'interlocuteur de Cyrille) prie Cyrille de lui expliquer « quænam sit *Christi* mens, quodve iter, quæ etiam ejus abdita et occulta ». On voit qu'il s'agit ici du Christ même, et non seulement des victimes de l'Ancienne Alliance. Nous sommes donc bien en plein dans l'explication du mystère eucharistique. Et Cyrille répond: « Mens quidem *Christi* est *ea sola sapere* quæ ad Dei Patrisve gloriam spectant, idque velle perficere quod Patri placuerit. » Certes, nous voilà loin d'une manducation matérielle de la *tête matérielle* du Christ: « Ne vouloir faire que ce qui plaît à Dieu »! Et Cyrille, après avoir justifié son interprétation, ajoute: « Voilà, d'après mon avis, ce qu'est manger *la tête* de l'agneau (hoc, mea quidem sententia, est caput agni manducare). Iter vero *Christi* est, quod ille mortem fortiter perferre non refugit, ut, sicut Paulus ait, peccatores salvos faceret. » Voilà la manducation *des pieds* du Christ! Et Cyrille développe clairement cette vérité. Puis il arrive au troisième point: les intestins. Or, dit-il, les intestins, *c'est le Verbe caché!* « *Ἐντόσθια δὲ νοήσεις τὸν ἐπ' αὐτῷ κεκρυμμένον τε καὶ ἐν παραβύστῳ Λόγον.* » Croire au Verbe fait homme, à son humanité visible et à sa divinité

invisible, telle est la nourriture spirituelle que nous donne le Christ; telle est la vraie, la réelle communion eucharistique. « Non ea igitur sola, quæ in Emmanuele sunt humana et extrinsecus aspectabilia, *in nostros animos admittemus;* sed ipsis etiam *intestinis, id est, mysteriis ejus occultis nostrum animum implendo, alimentum spirituale optimum habebimus.* Admettre dans nos âmes *(εἰσδεξώμεθα δὴ οὖν ἐν ἰδίαις ψυχαῖς)* les mystères du Christ Verbe fait homme, c'est les croire; or c'est là la vraie manducation, l'excellent aliment *spirituel,* dont parle Cyrille. Il n'indique et n'enseigne que celle-là. Encore une fois, nous voilà loin de la transsubstantiation et de la manducation charnelle de la chair matérielle du Christ!

Et Cyrille montre ensuite que c'est bien du Christ qu'il s'agit dans tous ces passages de l'Ancien Testament. « Os conteri non permittit »; or le Christ a réalisé ce détail: « Non confregerunt milites ejus crura. » Et dans toute cette explication détaillée, Cyrille ne parle que de notre communion au Christ *per fidem sanctificationemque,* par l'acceptation de la sanctification et de la bénédiction du Christ *(ἁγιάσει τε καὶ εὐλογήσει Χριστὸς)* et cette manière de nous sanctifier doit être *spirituelle (νοητὸς ἔσται τις ὁ τοῦ ἁγιάζοντος τρόπος)*; et le *passage* à opérer en mangeant l'Agneau est un passage *spirituel (τοῦ μεθίστασθαι νοητῶς).* Et encore: *εἰς ἀστειότητα τὴν πνευματικὴν μεταθρώσκομεν.* Telle est la Pâque du Christ: *Πάσχα γάρ ἐστι Κυρίου, τουτέστι, διάβασις, ἤτοι διαβατήρια.* Encore une fois, si Cyrille avait l'idée d'une manducation charnelle du corps du Christ, et d'une transformation substantielle de la chair du Christ en notre chair ou de notre chair en la chair du Christ, c'était bien le cas ou jamais de le dire. Or il n'en dit pas un mot, et il n'insiste que sur la communion pneumatique, sur la Pâque spirituelle, sur la conversion religieuse ou mystique de l'âme: « Pergendum est nobis igitur, ut Christi *per fidem* participes sumus, omni cunctatione calcata, nullaque mora interposita, sed omni studio adhibito: ita enim a peccatis ad justificationem, a morte ad vitam transibimus; ac turpidine servitutis abstersa, gloriosam adoptionis gratiam consequemur. »

N. 599. Cyrille insiste encore. Il rappelle les paroles du Christ: « Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem », et il les explique immédiatement ainsi: « Quicunque sanctificati sumus, iidem vitæ æternæ participes, et Dei ac Patris amici atque familiares, et mortis victores sumus, *ex eo quod*

Christi participes, mystico nimirum participandi modo facti sumus et sancto illius sanguine peruncti (*κατὰ τρόπον δὲ δηλονότι τὸν μυστικὸν*). » Est-ce clair? Cyrille, encore une fois, affirme expressément qu'il s'agit d'une communion *mystique;* ce mot, loin de lui paraître hérétique, est pour lui le seul qu'il emploie et qui exprime vraiment sa pensée; il ne songe pas au mot *substantialiter* et il ne l'emploie jamais; ceci est digne d'être remarqué.

Dans la phrase suivante, il recommande de célébrer ce repas du Christ *spirituellement;* et la seule *transformation* dont il parle, c'est la transformation spirituelle de notre âme, et nullement une prétendue transformation de la substance du pain au corps de J.-C. « Oportebit enim, qui per fidem ad justificationem quæ per Christum sit, vocati sunt, eos festum *spiritualiter* celebrantes (*πνευματικῶς ἑορτάζοντας*), non in fermento malitiæ et nequitiæ id facere, sed potius *expurgando* vetus fermentum, *in melius transformari.* Le *fermentum* (*τὴν παλαιὰν ζύμην*) qu'il faut expurger (*ἐκκαθαίροντας*), c'est le *levain du péché* qui est en nous. Cyrille ne dit pas un mot de la substance du pain; elle reste à ses yeux substance du pain. Le changement est ailleurs, dans le changement de nos âmes par la grâce, par le don même du Christ, immolé pour notre sanctification. « Illud in Christo, qui est secundus Adam, quique genus nostrum interea vitiatum *in novitatem vitæ in spiritu reformat* (*ἐν πνεύματι*). »

N. 600. Et encore: « . . . *τῆς πνευματικῆς οἰκειότητος τὸ, ὡς ἐν πίστει καὶ ὁμονοίᾳ ταυτὸν.* »

N. 609. St. Cyrille appelle le mystère du Christ un culte *non sanglant* (*καὶ τὸ ἐπὶ Χριστῷ τελοῦσι μυστήριον τὴν ἀναίμακτον λατρείαν προσκομίζοντες τῷ θεῷ*). Si le sang matériel du Christ doit être bu réellement dans la communion eucharistique, comment Cyrille peut-il dire que ce mystère est *non sanglant?* Et comment, au lieu de parler de la « mutation » du pain, ne parle-t-il que de la mutation de notre vie et de notre âme? Mortuus est Emmanuel pro peccatis nostris, sacramque reddit nostram in novitate vitam eamque *mutationem* qua nova conspersio facti sumus . . . cum propemodum simul cum eo morimur, qui propter nos inter mortuos fuit, ut simul etiam cum illo vivamus? Tel est le sens dans lequel Cyrille déclare « salutaire » le sacrifice du Sauveur **(n. 616).** Voir aussi le **n. 625.**

Conclusions.

1. La doctrine de St. Cyrille, dans ce long et très important Traité, semble aussi claire que possible, d'autant plus claire qu'il ne l'expose pas une fois seulement et en passant, mais qu'il y revient constamment. Sa manière d'interpréter l'Ecriture, soit l'Ancien Testament, soit le Nouveau, est essentiellement *spiritualiste,* non qu'il entende par ce mot un figurisme vide ou une vaine image, mais une vérité spirituelle positive.

Précisons. Lorsque Cyrille rapporte un précepte de la loi, précepte littéralement très matériel, quelquefois même d'une crudité répugnante (par exemple, *Levit.* XV, 2-11), il ajoute aussitôt: « Mais la loi est spirituelle, *πνευματικὸς γὰρ ὁ νόμος* » (L. XV, nn. 548-549). Et il cherche aussitôt le sens pneumatique de ce passage; et c'est le seul auquel il s'attache, parce qu'il ne voit que la sanctification de l'âme. Tout ceci est frappant et longuement développé du n. 550 au n. 555. Or, St. Cyrille ne change pas de procédé d'interprétation, quand il touche aux passages matériels du N.-T.; il ne s'arrête jamais à la *chair,* mais il voit en elle le « *type* » de l'esprit et de la vérité spirituelle, et c'est à celle-ci seule qu'il donne une valeur religieuse. Tel est, constamment, son unique point de vue dans tout ce Traité, point de vue essentiellement *spiritualiste, mystique* et *figuratif.* Il affecte même l'emploi de ces trois expressions. « Ab exemplis carnalibus lex nos revocat ad rerum abditarum perceptionem, et tanquam in tabula quadam *spiritualis intelligentiæ* res depingit quæ sensu percipiuntur (*καὶ ὥσπερ τινὰ πίνακα πνευματικῆς θεωρίας ἀναγράφει τὰ αἰσθητά*) ... Hic est quidem litteræ sensus. *Sed nos ad intelligentiam spiritualem recurramus ... Figura enim admodum perspicua est* (*σαφὲς γὰρ λίαν τὸ αἴνιγμα*). » C'est pourquoi il enseigne que le culte doit être spirituel (*πνευματικὴν λατρείαν εὖ μάλα διαπεραίνοντες*) (L. XVI, n. 558). Le sacrifice dans lequel nous sommes offerts au Père par le Fils, doit être vraiment spirituel *(ἀναβαίνοντες δὲ ὥσπερ εἰς θυσίαν τὴν πνευματκὴν ἀληθῶς καὶ ευοσμοτάτην δι' Υἱοῦ τῷ Πατρί).*

2. Il est à remarquer que ce n'est pas seulement d'une manière générale ou au sujet de la religion en général que St. Cyrille recourt au sens spirituel comme au sens vrai de l'A. et du N. Testament, mais c'est aussi, en particulier, au sujet du sacrifice de J.-C. et de la sainte eucharistie. En parlant du pain, du vin, du corps, du sang, il emploie textuellement les mots: *spirituel* ou *pneumatique, dynamique, signe, figure, type, trope, translation.* Nous appelons très spécialement l'attention des lecteurs sur le *Livre XVII, nn. 596-598,* où le saint Docteur explique ce qu'il faut entendre par manger la tête, les pieds et les intestins du Christ. Ce passage nous semble décisif.

3. Nous insistons aussi sur le mot force (*δύναμις*). Aux théologiens qui trouvent que l'action dynamique du Christ dans

l'eucharistie n'est pas suffisante, nous répondons que St. Cyrille dans son écrit *contre Nestorius* (L. IV, c. 2, n. 102) appelle le Verbe « *δύναμις τοῦ Πατρὸς* ». Or, si le Verbe est la « force du Père », que faut-il de plus que cette *force* dans l'eucharistie? Si cette force divine agit en nous et sur nous dans la sainte eucharistie, pour nous donner la vie spirituelle, la vie de la sainteté, que faut-il de plus? En vérité, que pourrait ajouter à cette force divine du Verbe une *substance matérielle?* N'est-il pas incroyable, scandaleux même, qu'on ose parler de *matière* et de *chair* pour ajouter une efficacité quelconque à la force du Père, au Verbe, à Dieu même?

4. St. Cyrille, en nous enseignant que nous devons boire le vin et non le mettre dans nos propres outres, explique sa pensée en ce sens que nous ne devons pas ajouter nos propres opinions au dogme même (L. VIII, n. 267). C'est une doctrine générale qu'il a plusieurs fois mise en lumière, et qui, en effet, ne saurait être assez prise en considération: car trop nombreux sont les théologiens qui veulent imposer leurs propres explications du dogme comme étant le dogme même.

5. St. Cyrille, comme d'ailleurs tous les Pères, en expliquant l'eucharistie, a, dans tout ce Traité, à peine parlé de la consécration du pain et du vin, mais beaucoup de la consécration de notre âme. Le changement que les Pères s'appliquaient à expliquer, était, non pas un prétendu changement de la matière ou de la substance du pain et du vin, mais le changement de la vie; toute la réalité de l'action sanctifiante du Christ dans l'eucharistie était, à leurs yeux, essentiellement *spirituelle*. Ceci est capital. Cyrille répète le mot *pneumatique* des centaines de fois. Jamais, dans ce Traité, il ne parle d'une autre présence de J.-C., parce que la présence et l'action spirituelles lui suffisent; jamais il ne parle d'une présence matérielle; jamais il ne parle d'un changement substantiel ou matériel du pain et du vin; jamais il ne parle d'une communion matérielle du corps et du sang de J.-C. C'est là un fait notoire; en sorte que, si la présence charnelle de J.-C. dans l'eucharistie et la transsubstantiation matérielle du pain au corps de J.-C. étaient des dogmes, comme quelques théologiens voudraient le faire croire aujourd'hui, *saint Cyrille d'Alexandrie serait expressément hérétique;* et avec lui, que d'autres Pères! Voilà à quelle conséquence insensée conduit logiquement le transsubstantialisme matériel des théologiens en question.

E. Michaud.

(A suivre.)